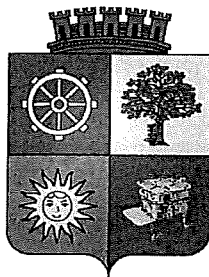


**COMMUNE DE
70200 MAGNY-VERNOIS**

7 Grande Rue

Tél. 03 84 62 93 61 * Fax 03 84 62 93 64

courriel : mairie.m-vernois@wanadoo.fr



Envoyé en préfecture le 17/07/2017

Reçu en préfecture le 17/07/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU
ID : 070-217003219-20170707-2017_07_17_001-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le vendredi sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le vendredi trente juin deux mil dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy DECHAMBENOIT, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 15

Membres du Conseil Municipal en exercice : 14

Membres ayant pris part au vote : 11

Présents : Mmes Nathalie BÉDEL, Catherine BOUCHER, Nicole BRINGOUT et Micheline ZELLER ; MM. Rémi BUZER, Guy DECHAMBENOIT, Bruno JEANMOUGIN, Daniel NOURRY et Luc ORTEGA.

Absents : Mmes Valérie FRANCISCO, Sylvie GAUDARD et Carine MIGNARD (a donné procuration à Guy DECHAMBENOIT) ; MM. Georges BOHL et David REMY (a donné procuration à Daniel NOURRY).

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Madame Nathalie BÉDEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Président a déclaré :

1.1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LURE - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : AVIS SUR LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP), LE RÈGLEMENT ET LE ZONAGE

Monsieur le Maire s'exprime en ces termes :

Le PLUI de la CCPL a été prescrit en date du 15 novembre 2011, délibération complétée le 4 décembre 2012 avec l'intégration des communes d'Amblans et Velotte et de Genevreuille. Le PLUI a fait l'objet d'un débat au sein du conseil communautaire le 6 octobre 2015. Le PLUI a été arrêté en date du 6 juin 2016 et soumis à consultation pour avis pendant 3 mois aux services et personnes publiques associées.

La délibération soumet également pour avis, pendant la même période de 3 mois à compter de sa réception par la commune, soit le 29 juin 2016, le dossier aux communes membres sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les dispositions du règlement (règlement général et zonage de la commune) qui la concernent directement. La commune a reçu un dossier complet de PLUI sur CDrom accompagné de plans papiers du zonage des OAP la concernant.

Conformément à l'article L 153-15 du code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de solliciter votre avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et sur le règlement et le zonage la concernant directement.

VOTES : 11

POUR : 10

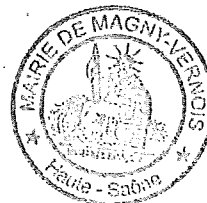
CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

L'exposé entendu, après débat et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de donner un avis favorable aux orientations d'aménagement et de programmation, au règlement et aux zonages concernant la commune de Magny-Vernois.

Pour extrait conforme,
Rendu exécutoire le lundi 17 juillet 2017,
Le maire,
Guy DECHAMBENOIT




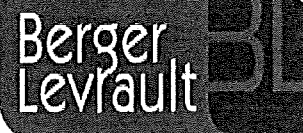
Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le lundi 17 juillet 2017.



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés 



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Mairie de Magny-Vernois

Utilisateur : Dechambenoit Guy

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2017_07_17_001
Date de la décision:	2017-07-07 00:00:00+02
Objet:	1.1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LURE - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	070-217003219-20170707-2017_07_17_001-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
070-217003219-20170707-2017_07_17_001-DE-1-1_0.xml	text/xml	865
nom de original:		
1.1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LURE - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI).pdf	application/pdf	469407
nom de métier:		
070-217003219-20170707-2017_07_17_001-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	469407

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être signée	17 juillet 2017 à 15h16min33s	En attente d'être signé
Posté	17 juillet 2017 à 15h17min00s	L'acte a été signé électroniquement
En attente de transmission	17 juillet 2017 à 15h20min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 juillet 2017 à 15h20min11s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	17 juillet 2017 à 15h21min04s	Recu par le MIOCT le 2017-07-17